

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **B**asic **I**ncome **E**arth **N**etwork

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 57

Été 2008

Sommaire

- | | |
|--|-----------|
| <input type="checkbox"/> RSA ou Revenu d'Existence | 2 |
| <i>Yoland Bresson</i> | |
| <input type="checkbox"/> Revenu de Base et droit à l'existence :
une proposition pour le Timor oriental | 4 |
| <i>David Casassas, Daniel Raventos et Julie Wark</i> | |
| <input type="checkbox"/> Travailler plus ne permet pas de gagner plus | 6 |
| <i>Brieuc Bougnoux</i> | |
| <input type="checkbox"/> La commission Stiglitz et Aurarthy Sey | 9 |
| <i>Jean Gadrey</i> | |
| <input type="checkbox"/> Lettre au Premier Ministre | 10 |
| <i>Y. Bresson</i> | |
| <input type="checkbox"/> Vie de l'association | 11 |

Directeur de la publication : Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Courriel : contact.aire@wanadoo.fr – Site : www.revenudexistence.org

RSA ou Revenu d'Existence

Dans cet article Yoland Bresson explique pourquoi le RSA ne peut être préféré au Revenu d'Existence. En premier parce que la lutte contre la pauvreté ne passe pas nécessairement par l'emploi. En second parce que le RSA venant s'ajouter au maquis des allocations, bientôt même un ordinateur performant ne saura plus quoi donner et à qui donner, alors que le RE apporte un changement radical dans la distribution des revenus puisqu'il n'est pas une énième allocation d'assistance. Et puis et surtout parce que le RSA, de par ses modalités d'application, sera un fort stimulant aux revenus non déclarés à l'image de l'expérience menée autrefois au États-Unis dans le New Jersey.

L'objectif primordial de tout ministre de « l'exclusion » c'est d'œuvrer pour assurer l'intégration de tous les citoyens dans la vie économique et sociale de la Nation. La source première de l'exclusion dans nos sociétés marchandes d'aujourd'hui est l'absence ou l'insuffisance de revenus monétaires réguliers. Et, plus encore que le niveau de revenu, c'est son irrégularité, l'insécurité dans les moyens de vivre, qui engendre la pauvreté. La mise à l'écart du pauvre, l'absence de reconnaissance sociale douloureusement ressentie est une conséquence, la marque de l'exclusion et non sa cause.

Or, une pensée fautive s'est imposée : le point nodal de l'exclusion est dit-on aujourd'hui, l'emploi. Seul l'emploi conditionne l'intégration même si l'objectif affiché est de réduire de moitié la pauvreté. Significative est à cet égard l'affirmation de M. Hirsch qui ouvre ainsi sa proposition de RSA : « la lutte contre la pauvreté passe par l'emploi ». Il s'ensuit que puisque le RMI est insuffisant et qu'au surplus, il désincite ses bénéficiaires à trouver un emploi trop rémunérateur, à peine supérieur au RMI, malgré la pénibilité du travail, il suggère d'allouer un revenu de solidarité active cumulable avec le RMI, en contrepartie d'un emploi faiblement rémunéré, pour amener le revenu de tout employé au moins au niveau du seuil de pauvreté.

Ainsi bien présenté, le RSA paraît satisfaire simultanément un double objectif celui de diminuer le chômage en suscitant un effort vers l'emploi et celui de réduire la pauvreté en soulageant l'inquiétude croissante devant la multiplication de « travailleurs pauvres ». Pourtant le RSA ne fait que reprendre une médecine du passé, largement expérimentée, à la faible efficacité...ajoutant une allocation redistributrice conditionnelle, évidemment complexe dans son application, au maquis déjà existant d'allocations, tellement imbriquées qu'elles finissent par entrer en concurrence, à l'exemple du RSA et de la Prime Pour l'Emploi, PPE, toutes deux à ranger dans la classe « d'impôt négatif ». Bientôt, en France, même un ordinateur performant ne saura plus quoi donner et à qui donner. Cette conception privilégie l'emploi comme mode unique d'intégration. Mohamed Yunus, le dernier Prix Nobel d'éco-

nomie, s'étonnait récemment que l'occident accorde à l'emploi ce rôle exclusif d'intégration. Son expérience du micro crédit et la multiplication d'activités hors de l'emploi normé qu'il suscite, prouve que ce sas, considéré comme obligatoire, non seulement prive l'économie de ressources potentielles, mais se révèle être aussi un déni d'humanité.

Demande t-on à une personne fortunée d'avoir un emploi pour lui faire une place dans la société ? Pourquoi faudrait-il que seuls les pauvres soient tenus d'exciper un bulletin de salaire satisfaisant pour louer un logement, avoir accès aux banques, être intégré et reconnu participant à la vie économique et sociale ?

À l'opposé, parce que la pauvreté est d'abord affaire de revenu monétaire et non d'emploi. Parce que la reconnaissance sociale est affaire de travail, d'offre de temps mis en forme d'objets ou de services qui rencontre une demande d'échanges, sans nécessité de transiter toujours par un emploi. Parce que, enfin et surtout, il ne faut pas confondre travail et emploi. L'emploi n'étant que du travail devenu marchandise, contractuellement soumis à la tutelle et aux exigences d'un employeur, et dont le prix est déterminé par le marché. Le RE qui alloue inconditionnellement, un revenu en monnaie, égal pour tous, quels que soient l'âge, le sexe, l'activité, et qui est cumulable avec tout revenu supplémentaire quel que soit son montant et sa source, accueille et intègre chaque citoyen dans la communauté, est un droit de l'homme.

Le RE, n'a pas pour objectif premier de vaincre la pauvreté. Mais il garantit en conséquence de son instauration l'élimination de l'extrême pauvreté. Par sa régularité il donne espoir et favorise les projets d'avenir. Il rétablit chacun dans son égale dignité.

Le RE est un changement dans la distribution des revenus et non une énième allocation d'assistance de redistribution s'ajoutant aux autres. Au contraire il se substitue à nombre d'entre elles, apportant simplification et clarification, diminuant par son automatisation les coûts de gestion. Indexé sur le PIB il permet l'évaluation maîtrisée en continu des coûts présents et futurs, ce qui par rapport au RSA lui confère un avan-

tage considérable. En effet, les modalités d'application du RSA recèlent des risques sous estimés que la durée d'expérimentation actuelle avant sa généralisation ne permettra pas de révéler.

Rappelons que l'équivalent du RSA a été expérimenté aux USA, dans les années soixante, sous le nom d'impôt négatif, pendant 3 ans pleins, concernant 30 000 familles du New Jersey. La principale leçon qui en fut tirée est qu'il agissait comme un fort stimulant du « travail au noir ». Cela s'explique.

Comme pour le RSA, le bénéficiaire devait d'abord avoir un emploi faiblement rémunéré. L'impôt négatif alloué lui complétait son revenu insuffisant pour lui faire atteindre un seuil de pauvreté. Fixons le à 100. S'il gagnait 20, il recevait 80 en plus de l'État. Mais s'il augmentait son effort ou profitait d'une meilleure offre lui rapportant par exemple 60, il ne recevait plus que 40. Tout se passait comme si son surplus de gain, pour un surplus de travail, lui était totalement confisqué. Le temps d'apprentissage du système aidant les bénéficiaires comprirent qu'il leur était plus profitable d'entrer dans le mécanisme avec un petit boulot officiel, à temps partiel, rapportant peu, de façon à percevoir le maximum de l'État, et à ajouter des revenus supplémentaires occultes par du travail au noir. Ainsi pendant la dernière année de l'expérience, il fallut multiplier les contrôles pour traquer la fraude. Le très libéral Milton Friedman père du projet et le Président Nixon renoncèrent à généraliser ce mécanisme à l'échelle des États Unis reculant devant la monstrueuse administration qu'il aurait fallu mettre en place pour garantir l'honnêteté des comportements. Les promoteurs du PPE en France, avaient aussi retenu cette leçon. Seuls les travailleurs à temps plein peuvent bénéficier de cet impôt négatif.

Certes le RSA perfectionne le système, faisant en sorte que la confiscation ne soit pas totale, la limitant pour l'instant à 60 % sans que la progressivité du prélèvement soit définitivement établie. Mais même si le bénéficiaire conserve une fraction de son gain en surplus, les mêmes causes produisant les mêmes effets, il aura intérêt à se contenter d'un emploi à temps partiel, faiblement rémunéré, à obtenir le montant le plus élevé possible de RSA, et à y ajouter des revenus supplémentaires cachés issus du travail au noir. Attendons nous à ce que les coûts de gestion enflent du fait des contrôles et de la lutte contre les fraudeurs. D'ailleurs sont-ils vraiment à condamner ? L'allocation conditionnelle de RSA en fait moins des citoyens libres et responsables que des sujets, à l'instar de toutes les allocations d'as-

sistance. Rebelles, désireux d'exploiter au mieux leur marge de liberté, n'est-il pas compréhensible, qu'il ne rendent pas à la compassion de la gratitude civique, mais manifestent plutôt leur habileté à satisfaire un intérêt personnel ?

Il y a plus inquiétant. Le RSA peut devenir une bombe à retardement budgétaire. Déjà, du fait de sa complexité, et de la régionalisation, l'évolution de son coût futur est quasiment impossible. Mais en outre, la mutation que traverse nos économies, peut se révéler dévastatrice pour le budget du RSA. En effet, plus le nouveau capitalisme mondialisé, centré sur le capital humain comme facteur prioritaire de production va dérouler ses conséquences, plus la flexibilité et l'adaptabilité constante vont imposer l'intermittence des emplois. On ne produit déjà que ce que l'on vend. La demande versatile et la concurrence obligent à des ajustements incessants. D'où les flux tendus. Les stocks sont trop coûteux surtout les stocks d'employés permanents. Même si le nombre de chômeurs de longue durée, à chaque instant se réduisait, il y aura en permanence un nombre croissant, sans que ce soit toujours les mêmes individus, en situation d'intermittence et d'attente d'emploi. On devrait d'ailleurs souhaiter que la rotation s'accélère, à l'image d'un grand aéroport, où l'afflux des passagers dans le hall est de plus en plus grand, parce que les mouvements de départs et d'arrivée sont nombreux, mais où parce que la gestion des passagers est efficace, ceux qui attendent dans le hall ne sont jamais les mêmes passagers. Tout se jouera alors sur les délais d'attente, mais il n'est pas exclu que le nombre de bénéficiaires du RSA explose, même si ces bénéficiaires ne sont pas les mêmes individus.

Or, c'est justement pour accompagner cette mutation et en tirer les avantages que se justifie l'instauration du RE. Face à l'intermittence des emplois, il tisse un filet de sécurité permanent et lisse les fluctuations des revenus d'activité en donnant à tous la capacité de compenser les trop fortes diminutions de revenus par un mécanisme d'assurance, éventuellement mutualisé. En outre rien n'empêche d'allouer à ceux qui rechercheraient activement un emploi, qui se formeraient en vue d'une réorientation où qui tout simplement, dans l'intermittence assureraient des services d'utilités publiques, un autre RSA, qui signifierait maintenant : revenu solidaire d'activité.

*Yoland Bresson
Juin 2008.*

Revenu de Base et droit à l'existence : une proposition pour le Timor oriental

*V^e Conférence de l'Association européenne d'étude du Sud-Est asiatique (EUROSEAS),
Naples, 12-15 septembre 2007)*

*Cet extrait illustre ce qu'un revenu de base peut apporter aux pays pauvres
et plus spécialement au Timor oriental, l'un des plus déshérités du monde.*

Le Timor oriental est l'un des pays les plus pauvres du monde et la Bolivie, dont le Président à l'intention de proposer une loi pour un revenu universel versé aux personnes âgées de plus de 60 ans, n'est pas riche non plus. La proportion de pauvres au sein de la population est considérable dans les deux pays, mais dans ce compte rendu nous parlerons seulement du Timor oriental.

L'écho des idées républicaines de la vieille Europe consistant à établir comme un droit les bases d'une existence matérielle décente se retrouvent dans la Constitution de Timor Oriental mais sont absentes de la discussion des problèmes économiques sociaux et politiques du pays. La Constitution déclare que l'État se propose de « promouvoir un développement harmonieux et intégré des secteurs et des régions ainsi qu'une juste répartition du produit national ». Nous croyons que dans toutes les zones prioritaires de la construction nationale de la société du Timor un Revenu de Base (RB) serait un moyen efficace pour établir ce système démocratique comprenant le degré le plus élevé possible de participation y compris de ceux qui sont les plus pauvres et jusqu'à présent les plus marginalisés.

Ce que le RB peut offrir aux pays pauvres

Le RB a une signification profonde politique et économique pour les pays pauvres et sous-développés. La source principale de vulnérabilité et d'influence arbitraire est l'absence d'autonomie matérielle. De toutes les propositions de lutte contre la pauvreté qui ont été présentées, nous pensons que par ses aspects inconditionnels et matériels le RB serait le plus efficace pour construire une société plus égalitaire et participative offrant des conditions réelles de liberté pour tous

L'indépendance matérielle garantie par le RB peut créer les conditions d'un progrès économique soutenu, spécialement dans ce genre d'économie, en rendant possible des initiatives productives autonomes collectives ou individuelles de la population. Le Timor oriental est particulièrement désavantagé car la majorité des membres (principalement les chinois) de sa classe moyenne émergente sont morts ou ont fui après l'invasion indonésienne de 1975. Par conséquent il n'y a pra-

tiquement plus d'activité entrepreneuriale locale, laissant le champ libre à des entreprises étrangères avides de bénéfices. Le RB serait la meilleure sinon la seule façon de donner une impulsion de départ aux entreprises autochtones si désirées. Le RB ne signifie nullement la création d'une société urbaine dont les membres attendraient passivement l'octroi d'allocations. Il libère, pour l'intérêt de tous, des ressources humaines paralysées par les contraintes de la dépendance économique qui bloquent l'initiative et conduisent à plus d'injustice sociale et de pauvreté. Le point décisif est que le RB peut améliorer le bien être général de la société en offrant la liberté individuelle. Comme l'affirme Amartya Sen dans « Développement et liberté » le développement social et économique effectif des pays pauvres peut seulement se produire quand la possibilité de liberté de tous les membres de la société croît.

Le RB au Timor oriental comme moyen d'atteindre les objectifs inscrits dans la Constitution

Le Timor oriental est essentiellement agricole : 90 % de la population habitait dans les zones rurales avant le déplacement massif de 1999. Jusqu'à ce que les recettes du pétrole et du gaz naturel commencent à se répandre il restera un des pays les plus pauvres du monde avec plus de 40 % de la population en dessous du seuil de pauvreté de 55 centimes de \$ US par jour. Le PIB par tête était en 2004 de 370 \$ par an et dans les zones rurales le chiffre était seulement de 150 \$ annuels. Le taux de mortalité infantile est extrêmement élevés 136/1000 de zéro à cinq ans. L'espérance de vie de 55 ans. La crise alimentaire au Timor est un problème structurel : 3 % seulement des agriculteurs utilisent des engrais, des pesticides et des semences sélectionnées, ce qui rend leurs cultures beaucoup plus vulnérables aux sauterelles, maladies et conditions climatiques défavorables.

Les familles rurales ont résisté aux troubles par des méthodes de survie de base : en se cachant dans les montagnes et dans les périodes plus calmes par l'économie informelle.

Certains donateurs offrent des programmes de micro crédit qui, quelles que soient les bonnes intentions, ne peuvent avoir que des effets partiels, discontinus et de peu d'efficacité, parce que les problèmes sont, à l'échelle de la nation, de nature socio-économiques, structurelles et solubles seulement si le programme de lutte contre la pauvreté est global et à long terme.

En janvier 2006, après un accord avec l'Australie, un petit gisement pétrolifère (Bayu Undan) entré en production en février 2005 à fait presque doubler le budget national initialement de 80 millions de \$. On espère que ce gisement pourra induire environ 250 millions de \$ pendant 20 ans soit au total 5 milliards de \$. On espère 10 milliards de \$ du gisement « Greater Sunrise » pendant les 30 ans de son espérance de vie.

Le RB partiellement financé par les revenus pétroliers et gaziers signifierait une distribution générale de micro revenus reçus tous les mois sans interférences de l'extérieur. Un RB de 30 \$ mensuels suffirait en s'ajoutant au revenu actuel. Pour une population de 1,2 millions d'habitants la somme totale mensuelle serait de 324 millions de \$. Un autre projet consisterait à allouer 30 \$ aux personnes de plus de 15 ans et 15 \$ pour les moins de 15 ans, soit 324 millions de \$.

Selon Tim Anderson « les pays en voie de développement doivent choisir une stratégie de développement agricole qui mette l'accent sur le renforcement de la production locale et le fort développement des marchés locaux et autres qui les pousse en direction de l'exportation. Citons l'expert de la FAO Marcel Mazoyer défenseur de la « multifonctionnalité » de la petite agriculture : « Les petites exploitations non seulement apportent des produits au marché mais aussi la sécurité alimentaire, la sécurité sociale, le tissu productif et permettent une administration efficace du territoire ». L'auteur souligne que les troubles de 1999 ont provoqué un exode rural important entraînant une délinquance de la jeunesse ainsi que le déplacement d'autres personnes qui ne peuvent s'insérer en ville puisqu'il n'y a pas d'emplois disponibles. Offrir à ceux qui retournent à la campagne un RB serait, en leur donnant des moyens d'existence, un moment important de leur réinsertion et de la paix sociale. Un autre groupe est formé par les anciens combattants de la guérilla. Avec les personnes de leur entourage immédiat ce groupe sans éducation ni emploi est d'environ 40 000 personnes.

En résumé le RB en fournissant des ressources matérielles favoriserait la réconciliation et la réinsertion en permettant des plans et des projets autonomes valables pour toute la vie.

Un dernier facteur dramatique est que ce sont les familles les plus pauvres qui ont tendance à avoir le plus grand nombre d'enfants. Le taux actuel de repro-

duction est de 7,8, le plus élevé du monde. Un RB faisant figure de protection sociale assurée ferait baisser le taux de natalité sur le long terme favorisant l'éducation de enfants et préservant la santé de leurs mères.

Pour finir, lorsque qu'il existe des élections non truquées, on constate que ce sont les plus pauvres qui s'abstiennent. Il existe une relation positive entre le niveau de revenu et la participation politique.

Le financement du RB au Timor Oriental.

Il y a trois possibilités pour financer le RB : changer les priorités du budget, modifier la structure de l'impôt sur le revenu et augmenter la TVA et l'impôt sur les biens de luxe comme les voitures, l'alcool, le tabac etc. Ces mesures ne sont pas exclusives les unes des autres et au Timor oriental la combinaison de la première et de la troisième pourrait être le choix le plus pertinent.

Changer les priorités budgétaires affecterait la destination des rentes pétrolières et gazières qui forment une grande partie des recettes budgétaires. En 2007 elles en représentaient 92 % soit environ 400 millions de \$. Cependant le revenu pétrolier espéré est de 215 % des dépenses planifiées et on note une forte augmentation de la valeur ajoutée des activités indépendantes du pétrole et du gaz. Les deux autres possibilités pour financer le RB sont une réforme de l'impôt sur le revenu, de la TVA et des impôts spéciaux sur la consommation qui impliquent que les plus riches et les plus dépensiers supportent le coût des avantages donnés aux pauvres. Cette dernière option a un sens dans une économie duale comme celle du Timor oriental avec un secteur expatrié dépensant beaucoup qui a augmenté à mesure du développement de la mission de l'ONU, de la Banque Mondiale, du FMI et de la Banque asiatique de Développement dont les politiques risquent de saper l'indépendance économique du Timor et sa vision populaire du développement pour les vingt prochaines années telle que décrite dans la Constitution et le Plan National de Développement.

La troisième est l'établissement d'un système de répartition du RB sans problèmes. Tout cela peut être complexe mais beaucoup moins que de gérer le mélange de problèmes sociaux et économiques chroniques de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire continue au moyen de programmes spéciaux, administrativement coûteux, qui stigmatisent et paralysent les bénéficiaires et qui, n'étant pas préventifs, aboutissent à la création de problèmes supplémentaires comme, par exemple, la célèbre « trappe à pauvreté ».

Une solution diamétralement opposée au RB est le plan du Président José Ramos Horta d'établir un régime sans impôts à l'instar de celui de Hong Kong pour faciliter la venue des investissements étrangers.

Ramos Horta, insensible aux différences évidentes entre Hong Kong et le Timor oriental a proposé d'utiliser à ce propos le patrimoine commun des ressources pétrolières et gazières, établissant de cette façon une économie capitaliste plus adaptée à une ville-état de tradition commerciale et technologique qu'à une république démocratique indépendante. Le pire qui puisse arriver au Timor oriental serait que ses leaders optent pour le modèle néolibéral férocement expropriateur défendu par son Président alors même que la Constitution persiste à soutenir la promesse d'un futur différent. On peut souhaiter que certains dirigeants timorais s'efforcent de réaliser les promesses de la Constitution et de certaines déclarations universelles, par exemple celle de la Conférence sur les Droits Humains de Vienne en 1993 selon laquelle : « La pauvreté est une négation brutale des droits humains » et « garantir la dignité humaine exige l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion ».

Le RB n'est en rien la panacée qui va résoudre tous les problèmes sociaux et économiques du Timor orien-

tal, mais nous croyons que l'indépendance matérielle que le RB donnerait à tous les citoyens augmenterait leurs possibilités de mener des vies plus libres et plus autonomes. Il permettrait de saisir un plus grand nombre d'opportunités dans la sphère productive et une meilleure insertion sociale au sein de communautés locales renforcées. Il renforcerait la participation politique et l'éradication de la pauvreté et des problèmes qui lui sont liés. En plus de la nécessité de soutenir une idée de la liberté fondée sur l'indépendance matérielle des gens, nous avons tenté d'informer sur les nouvelles possibilités de résoudre les problèmes structurels que le RB offre au Timor oriental. Finalement ce que nous exigeons c'est le droit à une existence matérielle et non pas la charité.

David Casassas, Daniel Raventos et Julie Wark.
Barcelone, août 2007

(Traduit de l'espagnol par Pierre Lavagne)

Travailler plus ne permet pas de gagner plus

*Pour accroître la richesse d'un pays, mieux vaut chercher à travailler tous et mieux que travailler davantage.
Cet article en fait la démonstration.*

Le slogan « travailler plus pour gagner plus » a fait le succès électoral de Nicolas Sarkozy. Il structure désormais son action, notamment avec la loi sur les heures supplémentaires entrée en vigueur récemment. Quelle est sa validité ? Que se passe-t-il dans les pays où l'on travaille effectivement plus qu'en France ? Les données de l'OCDE, le club des pays riches, concernant ses vingt-huit pays membres livrent quelques éléments de réponse.

La richesse créée dans un pays dépend à la fois de la qualité et de la quantité de travail qu'il mobilise. C'est la productivité horaire, c'est-à-dire la richesse produite, en moyenne, en une heure de travail, qui permet le mieux de mesurer la qualité de ce travail. Dans les pays riches, cette productivité est élevée : de l'ordre de 30 euros par heure travaillée. La quantité de travail dépend, elle, du nombre de personnes qui occupent un emploi et du nombre d'heures de travail que chacun réalise au cours d'une année. Le taux d'emploi, qui mesure la proportion des personnes qui travaillent parmi la population des 15/64 ans, est en moyenne de 68 % dans les pays développés. Le nombre d'heures

travaillées se situe, lui, aux alentours de 1700 heures par an et par personne, en incluant le travail à temps partiel qui fait baisser la moyenne.

La productivité horaire combinée au nombre de travailleurs et à la quantité d'heures travaillées détermine donc la richesse créée dans un pays. Si 10 millions de personnes travaillent 1700 heures avec une productivité horaire de 30 euros, alors le produit intérieur brut (PIB) sera de $10\,000\,000 \times 1700 \times 30$, soit 510 milliards d'euros. C'est cette richesse, divisée par le nombre d'habitants du pays concerné qui permet de mesurer si les uns gagnent ou non plus que les autres. Le « travailler plus » n'est donc en fait qu'une dimension d'une problématique plus large qui pourrait se résumer par le slogan : « travailler plus, travailler tous et travailler mieux pour gagner plus ».

Mauvaise pioche

En focalisant son discours sur un seul de ces trois facteurs, sans mentionner les deux autres, le président Sarkozy a-t-il fait le bon choix ? Pas vraiment. On véri-

fié en effet que, parmi les pays de l'OCDE, plus on mobilise les travailleurs, plus la richesse par habitant est élevée. De même, plus la productivité horaire est importante, plus riches seront aussi les résidents. En revanche, rien n'indique que cette richesse progresse avec la durée individuelle du travail. Au contraire, le « travailler plus » est plutôt une caractéristique des pays les moins riches. Ainsi, en Pologne, au Mexique, en Turquie, en Hongrie ou en Grèce, on travaille beaucoup, et plus qu'en France. Mais ces pays se classent aux dernières places en termes de richesse par habitant. À l'inverse, dans les pays où l'on gagne le plus, on a tendance à travailler moins, c'est particulièrement vrai aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne ou en France. Autrement dit, les principaux facteurs qui déterminent le « gagner plus » sont le « travailler tous » et le « travailler mieux », mais pas le « travailler plus ».

Ces résultats invitent à penser que, pour que la France devienne plus riche, il faudrait donc qu'elle améliore en priorité son taux d'emploi et sa productivité. Pour accroître le taux d'emploi, on peut envisager, par exemple, d'introduire davantage de souplesse sur le marché du travail en échange de plus de sécurité pour les salariés (la fameuse flexisécurité à la danoise), et d'assurer un accompagnement plus efficace des chômeurs vers l'emploi.

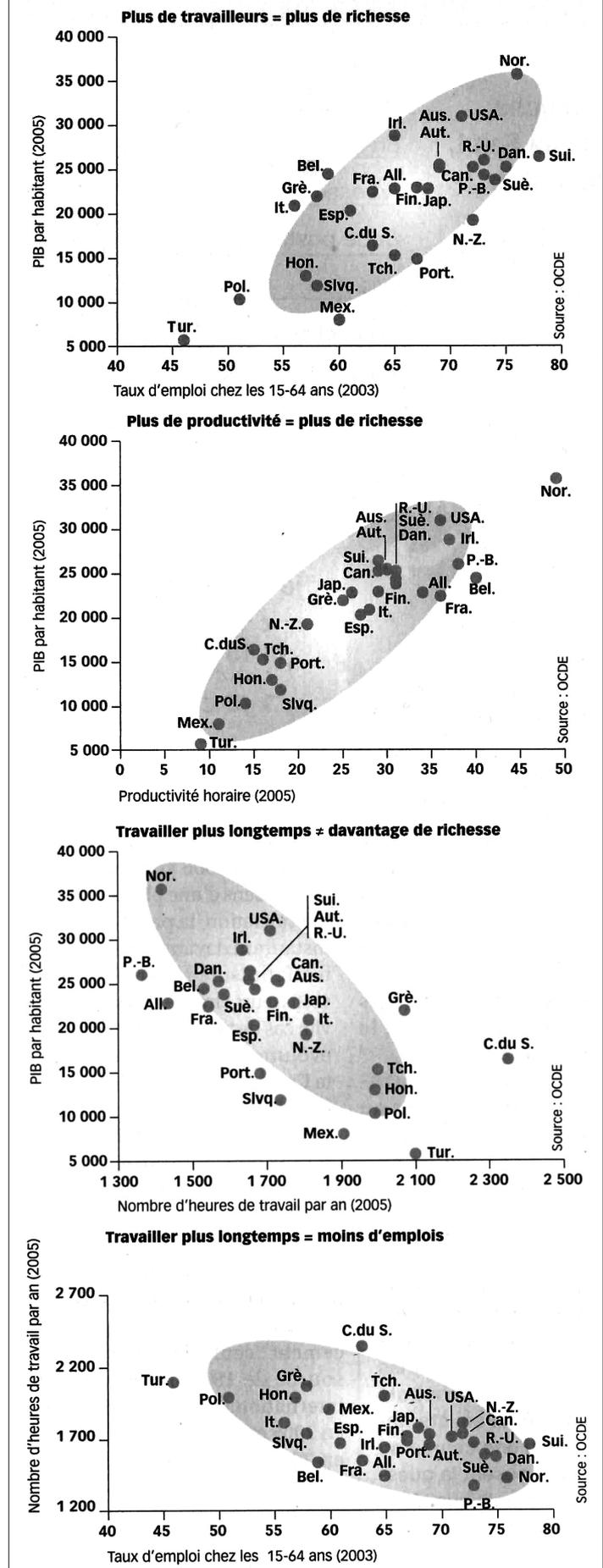
La productivité est déjà élevée en France. Pour l'augmenter encore, il faudrait surtout être capable d'innover davantage et donc d'augmenter l'effort de recherche comme cela est régulièrement rappelé dans les rapports sur ce sujet. En revanche, le « travailler plus » ne semble pas de nature à répondre à ce dont un pays moderne a besoin pour permettre à ses habitants de « gagner plus ».

La prime au « travailler tous »

Dans un contexte où le chômage touche encore plus de deux millions de personnes en France, il est également intéressant de s'interroger sur le lien entre le « travailler plus » individuel et le niveau de l'emploi. En effet, on peut légitimement craindre que les heures supplémentaires des uns soient synonymes de manque d'emplois pour les autres. Et c'est bien ce qu'on observe dans les vingt-huit pays de l'OCDE « travailler plus » et « travailler tous » tendent à s'opposer. La Norvège, la Suisse, le Danemark, les Pays-Bas ou encore la Suède ont fait le choix du « travailler tous » : leurs taux d'emploi tournent autour de 75 % de la population en âge de travailler et sont les plus élevés au sein des pays de l'OCDE. Mais ces pays figurent aussi parmi ceux où on travaille le moins : autour de 1 500 heures par an.

À l'inverse, l'Italie, la Grèce, la Corée, la Hongrie, la Pologne, le Mexique et la Turquie sont des adeptes du « travailler plus » : on y travaille environ 2 050

Démontage d'une idée fautive en 4 leçons



heures par an, mais seulement 55% de la population en âge de travailler y occupent un emploi. Arithmétiquement, $1500 \times 75\%$ est pratiquement équivalent à $2050 \times 55\%$. Autrement dit, les pays où l'on travaille beaucoup individuellement et ceux où l'on travaille peu affichent, en fait, à peu près la même quantité d'heures travaillées par habitant. Mais les pays qui ont fait le choix du « travailler tous » plutôt que celui du « travailler plus » ont une richesse par habitant plus élevée, preuve que cette réduction du temps de travail ne les a pas conduits à s'appauvrir, bien au contraire.

Malgré les réserves qui viennent d'être exprimées, l'évolution démographique ne pourrait-elle pas justifier le slogan présidentiel ? Avec le *papyboom*, de nombreuses personnes vont en effet quitter leur emploi, et la France risque de connaître d'ici quelque temps une pénurie de main-d'œuvre. Pour combler ce trou et éviter que le pays ne s'appauvrisse, il faudrait donc tra-

vailer plus, et l'adage sarkozyen ne ferait que préparer dès maintenant les Français à cet avenir. C'est aller un peu vite en besogne, car il existe en France un important réservoir de main-d'œuvre. Il ne se limite pas aux chômeurs, encore très nombreux même si ce nombre a heureusement commencé à décroître de façon significative. Il comprend aussi les personnes, aujourd'hui inactives, qui pourraient revenir sur le marché du travail si la situation de l'emploi s'améliorait. Le taux d'emploi est actuellement de 62% en France. S'il montait de dix points, l'économie du pays bénéficierait de près de quatre millions de travailleurs supplémentaires. Plutôt que de demander à ceux qui ont déjà un emploi de travailler plus, ne faudrait-il pas se préoccuper d'abord de ceux qui n'en ont pas, en se fixant comme objectif central le « travailler tous »

Brieuc Bougnoux
Alternatives économique n° 263
Novembre 2007



La commission Stiglitz et Aurarthy Sey

Extrait d'une communication de Jean Gadrey¹

Nicolas Sarkozy a confié à Joseph Stiglitz et Aurarthy Sey, prix Nobel d'économie, la présidence d'un groupe d'experts « de haut niveau » dont la mission est de « changer notre instrument de mesure de la croissance ». [...]

Nous avons réellement besoin, sans pour autant nous passer de l'omniprésent PIB (produit intérieur brut) et de sa croissance, d'indicateurs alternatifs qui rendent mieux compte du bien-être et du développement humain durable. Les raisons en sont multiples, mais elles se résument ainsi : la croissance économique ne s'accompagne pas toujours de progrès social, et, dans sa forme actuelle, elle aggrave les dommages écologiques, dont le réchauffement climatique. D'autres indicateurs, il en existe déjà beaucoup, peuvent donner une idée plus juste des évolutions du bien-être, de la santé sociale et écologique. [...]

Dès lors qu'il s'agit d'évaluer la qualité et la durabilité du développement, des jugements de valeur interviennent et des acteurs sociaux multiples doivent être partie prenante du processus de mise au point des indicateurs.

La Commission européenne et l'OCDE ont bien compris ce b-a-ba des processus de réorientation de la mesure de la richesse. La première a organisé en novembre dernier à Bruxelles une conférence internationale de grande ampleur « Au-delà du PIB » ouverte à tous les acteurs de la société civile, en allant même jusqu'à la coorganiser avec des ONG ! L'OCDE avait réuni peu avant, à Istanbul, 900 personnes venues du monde entier, experts et non experts, pour débattre du même thème.

1. Jean Gadrey, Professeur émérite d'économie, université de Lille 1, coauteur de *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La découverte, coll. Repères, 2007.

Une commission de l'Assemblée nationale, présidée par Pierre-Alain Muet et dont le rapporteur est Hervé Mariton, travaille depuis plusieurs semaines sur le sujet et réalise des auditions. [...] Et surtout, nous avons la chance de pouvoir compter, en France, sur une institution précieuse dont la mission est exactement celle-là : proposer des évolutions et améliorations constantes des statistiques publiques en faisant travailler, ensemble, des statisticiens, des chercheurs, et des représentants des « partenaires sociaux » et des associations, afin que la demande des utilisateurs de statistiques et l'offre correspondante s'ajustent au mieux. Il s'agit du CNIS (conseil national de l'information statistique), présidé par... le ou la ministre de l'Économie.

Pour que les travaux de la commission Stiglitz répondent aux attentes, il faudrait qu'ils puissent faire le lien avec le CNIS et avec la mission de l'Assemblée nationale. Il faudrait que la société civile soit fortement représentée. Il faudrait qu'y figurent des ONG et associations qui travaillent depuis longtemps sur ces questions, comme par exemple WWF, qui a popularisé l'indicateur d'« empreinte écologique », les Amis de la terre, à qui l'on doit la diffusion des « PIB verts », la vaste Alliance pour la planète (82 associations), la fondation Hulot et ses spécialistes de l'empreinte carbone, mais aussi le Réseau d'alerte sur les inégalités et son Baromètre des inégalités (BIP 40), le « collectif richesse », etc. C'est la grande condition de légitimité, plus importante encore que la qualité indiscutable des travaux et de la personnalité de Joseph Stiglitz et d'Amarthy Sey. Une « politique de civilisation » sans ses acteurs, confiée à une poignée d'experts économistes et statisticiens nommés d'en haut, risque d'être une aberration.

Jean Gadrey

Lettre au Premier Ministre

*Missive adressée au Premier ministre par Yoland Bresson
à la suite du rapport établi sur la faisabilité du Dividende Universel*

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai eu l'honneur de participer à quelques réunions de travail de la mission concernant la faisabilité du Dividende Universel. J'en remercie le ministre É. Besson et son équipe, ainsi que Madame le ministre Christine Boutin et les membres de son cabinet.

Lors de nos échanges M. Marc de Basquiat et moi-même avons remis des documents, le premier sur une simulation portant sur plus de 300 cas individuels, de toute configuration familiale, de plusieurs situations d'emploi et de revenu, et moi sur un plan de financement du projet conduisant à l'instauration en cinq ans d'un dividende universel, inconditionnel et cumulable avec tout revenu d'activité, égal pour tous à 330 € par mois. Ce plan ayant d'ailleurs été validé par des économistes en congrès et des banquiers.

Il en ressortait d'évidentes conclusions. Les simulations montraient, dans notre système actuel, clairement, deux effets de seuils : au-delà de ceux qui ne bénéficiaient que d'allocations, le revenu net (après fiscalité et allocations) augmentait sensiblement moins vite que le revenu brut au fur et à mesure que celui-ci s'accroissait, jusqu'à un deuxième seuil, autour de 3 000 € mensuel où brusquement le phénomène s'inversait. Les très pauvres et surtout les riches sont les bénéficiaires de la solidarité. Les classes moyennes en sont les contributrices : plus elles travaillent, plus elles payent un lourd tribut à la redistribution au détriment de leur pouvoir d'achat. Avec la substitution du dividende universel au maquis d'allocations conditionnelles ce résultat s'inverse radicalement : les classes moyennes gagnent d'autant plus que leur revenu s'élève, puis au-delà d'un seuil les plus aisés deviennent les contributeurs à la solidarité.

Généreuse simplification certes, mais irréalisable parce que trop coûteuse ! Voici la première réaction peu réfléchie des gestionnaires qui s'expliquent le succès ailleurs comme en Alaska par la grâce de la rente pétrolière que nous n'avons pas. Ils se trompent. Le plan de financement proposé a non seulement l'avantage d'introduire le Dividende Universel en améliorant

ou en maintenant la compétitivité, mais il offre aussi la possibilité d'augmenter le pouvoir d'achat des faibles revenus dès la première année et de dégager des surplus budgétaires pendant les cinq années de transition, permettant, fait rare, de mener une vraie réforme de structure en ajoutant des avantages conjoncturels éminents.

En demandant à vos services, la DGTPE, d'analyser ces travaux, de les critiquer ou de les valider, de les compléter et de les actualiser, la mission souhaitait vous apporter l'aide nécessaire à vos décisions. Il n'en fut rien. Ils nous ont fourni une analyse et quelques graphiques insignifiants, et s'en sont déclarés incapables prétextant ne pas « disposer d'outils aptes à simuler le scénario » !

Je me retiens, Monsieur le Premier ministre, d'apprécier cette contribution. Je serais d'une trop grande sévérité. Que penser des services de l'État ? Comment expliquer un tel aveu. Peut-être donnent-ils priorité au RSA et cela épuise-t-il leur capacités ?

Je n'aurai aucun mal, mais cette lettre s'allongerait trop, à vous démontrer pourquoi privilégier le RSA est une grande erreur. Il n'a qu'un avantage : ouvrir, enfin, la voie du cumul, allocation et revenu d'activité, que prévoit, sans limitation ni condition, le Dividende Universel. Supposer cependant qu'il pourrait en être les prémices serait une illusion : comme le dit un aphorisme « on ne saute pas un gouffre en deux bonds » !

Le Dividende Universel est une réforme inévitable et indispensable. Plus vite il sera instauré, plus vite la France retrouvera la prospérité.

Je reste, Monsieur le Premier ministre, à votre disposition et je vous assure de mes sentiments respectueusement dévoués.

Y. Bresson

Copies : Madame le ministre Christine Boutin
Monsieur le ministre Éric Besson

Vie de l'association

Salon des Initiatives de Paix

L'AIRE a tenu un stand au salon des initiatives de Paix à La Vilette, les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Nous avons ainsi pu prendre de nombreux contacts et distribuer une abondante documentation sur le revenu d'Existence.

Rapport sur la faisabilité du Dividende Universel

Le dépôt du rapport, primitivement prévu le 31 mars, a été déposé le 31 mai. Malheureusement son étude n'a pas été conduite avec le sérieux nécessaire. En particulier, les conséquences macro-économiques de la mise en œuvre du Dividende Universel, selon le plan de financement proposé, n'ont pas été étudiées. Le rapport conclut donc à la seule éventualité future du Dividende Universel en prolongement du Revenu de Solidarité Active.

Parution du dernier ouvrage de Yoland Bresson

Le dernier ouvrage de Yoland Bresson, *L'erreur de Marx*, sortira le 16 septembre aux éditions de L'Esprit frappeur, le jour même où Yoland Bresson interviendra au colloque organisé par le Groupe Utopia, favorable à l'instauration d'un revenu de base.

Nécrologie

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de notre ami Louis Alliot, survenu courant juillet. Il était un membre très actif de notre association. Il s'était notamment rendu en Alaska pour y étudier les modalités de distribution de la rente pétrolière aux personnes y résidant depuis au moins une année. En outre il avait défendu le Revenu d'Existence devant les commissions du Parti Socialiste auxquelles il participait. Il y exerçait une influence certaine en raison de ses compétences et de sa qualité de membre du comité de soutien à Lionel Jospin notamment pour l'élection présidentielle. L'AIRE présente à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Prochaines réunions 2008

Maison des Sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris,
salle n° 07, 2^e sous-sol à 17 heures

Le mercredi 8 octobre

Le mercredi 12 novembre

Le mercredi 10 décembre

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

Cotisations 2008

• Cotisation de base ¹ :	60 €
• Cotisation réduite ¹ : (chômeurs et étudiants)	15 €
• Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.

Courriel: contact.aire@wanadoo.fr

Site: www.revenudexistence.org